



3. Période de questions et correspondance des élèves.
4. Période de questions et correspondance du public.
5. Nomination à

**5 décembre :** Recommandation du Comité de sélection au conseil d'administration de la candidature de monsieur Alexandre Marion.

Au terme du processus de sélection, monsieur Alexandre Marion s'est démarqué par sa performance et son expérience, mais aussi par son adéquation au profil de compétence recherché par le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides.

Dans cette perspective, le comité de sélection recommande unanimement au conseil d'administration sa candidature.

**ATTENDU** l'annonce de la renonciation de mandat de la directrice générale, Julie Bellavance, lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 21 septembre 2023;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a accepté la renonciation de mandat de madame Bellavance avec les modalités s'y rattachant et a procédé au déclenchement du processus de sélection et à la nomination des membres du comité de sélection de la direction générale en date du 21 septembre 2023;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a mandaté la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) via sa consultante, madame Michelle Fournier, pour assister le comité de sélection et le conseil d'administration dans le processus de sélection de la direction générale du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration, à sa séance extraordinaire du 17 octobre dernier, a adopté le profil de compétences détaillé présenté à l'ensemble de ses membres par le comité de sélection de la direction générale;

**ATTENDU** l'affichage public du poste à la direction générale (interne et externe), l'analyse des candidatures reçues, la passation des entrevues tenues le 19 novembre et les résultats de l'évaluation des tests psychométriques du candidat retenu;

**ATTENDU QUE** madame Michelle Fournier, consultante de la FCSSQ, a assisté le comité de sélection dans toutes les étapes du processus;

à la suite de ce processus rigoureux, le comité de sélection de la direction générale recommande unanimement la nomination du candidat à la fin de ce processus;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Sarah Brousseau-Bigeault

**DE NOMMER** monsieur Alexandre Marion, au poste de directeur général du CSSHL à compter 7 décembre 2023 pour une durée indéterminée, et ce, conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres*;

**DE CONFIRMER** son entrée en fonction à compter du 7 décembre 2023;

**DE MANDATER** madame Mélissa Labelle, présidente du conseil d'administration et du comité de sélection, pour signer les contrats qui déterminent les conditions de travail de monsieur Alexandre Marion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

